

“ Votre Seigneurie considèrera peut-être les choses d’une autre manière et pourra croire que la crise actuelle est due à quelque maladministration ou à un manque de jugement de ma part. Dans ce cas, il y aurait un remède à appliquer autre que ceux que je propose ; et aussitôt que Votre Seigneurie pourra considérer, que ce soit dès à présent ou plus tard, que ma démission serait avantageuse aux intérêts publics, j’espère de tout mon cœur qu’aucune indulgence ou délicatesse à mon égard n’apportera de retard à cette mesure. Cela ne veut pas dire que j’aie le moindre désir d’abandonner la lutte, tant que ma présence pourra être de quelque utilité. Tant que je posséderai la confiance de Votre Seigneurie, j’aurai plus de satisfaction à travailler à conserver cette colonie à l’empire que je n’en aurais jamais eu à travailler avec des ministres dont l’objet constant semblait être de nullifier complètement l’autorité du gouvernement de Sa Majesté et de gouverner despotiquement suivant les dictées étroites de l’esprit de parti le plus anti-britannique possible ; d’après lequel tout individu qui avait été rebelle était jugé digne de récompense, et tous ceux qui avaient bravement et loyalement défendu leur Reine et leur pays étaient proscrits ou négligés.

“ Depuis l’époque de leur résignation, oublieux des maximes du gouvernement responsable sur lesquelles ils prétendent se guider et qui auraient dû leur apprendre le respect dû au représentant de la Souveraine, ils se sont efforcés tant par eux-mêmes que par leurs partisans et la partie de la presse qui subit leur influence, de me faire passer pour un ennemi du gouvernement responsable ; et n’ayant pas de faits à citer à l’appui de cette accusation, ils ont honteusement fabriqué des mensonges absurdes pour l’appuyer. Ils ont, entre autres choses, répandu le bruit que j’avais retranché de la copie imprimée de ma réponse à leur exposé au sujet de leur résignation, envoyée aux Chambres législatives, le paragraphe contenant ma déclaration d’adhésion au gouvernement responsable ; comme si, indépendamment de la bassesse de ce procédé, je pouvais de propos délibéré retrancher le paragraphe le plus propre à réfuter la partie de leur explication qui pouvait me nuire le plus ; et comme si, après avoir mis une copie de ma réponse entre leurs mains, et en avoir fait lire une autre copie dans l’Assemblée, y compris chaque fois le paragraphe en question, j’aurais pu subséquemment le retrancher dans l’espoir de retirer quelque avantage de cette suppression. Une autre fausseté, qu’on peut d’une manière à peu près certaine, faire remonter à l’un d’eux, c’est que leur démission